



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration SNASUB-FSU au CTA du 28 janvier 2019

Le SNASUB-FSU, reçu en audience, vendredi 25 janvier par Mme Isabelle Bourhis, conseillère sociale du ministre, a réaffirmé défendre le modèle académique actuel et son opposition aux fusions d'académies.

Ce même jour, le ministre Blanquer, annonce lors de sa visite à Limoges, qu'il n'y aura pas de super rectorat en Nouvelle-Aquitaine.

Pour le « grand public », c'est un soulagement.

Pour le SNASUB-FSU et ceux qui savent décrypter les propos du Ministre de l'Éducation Nationale, l'annonce est tout autre et ne lève pas toutes les inquiétudes. Sont en effet au programme des annonces du Ministre détaillées dans une dépêche AEF et sur France3 :

- Mutualisations et réorganisations des services ;
- Spécialisations à compétences régionales des sites (une option est mise sur la formation professionnelle dans l'académie de Limoges) ;
- Implantation du siège du futur rectorat de région académique restant à définir, tout comme les compétences de celui-ci ;
- Mobilité des personnels non exclue (sans précision sur la nature de la mobilité : géographique ou fonctionnelle) ;
- Compétences renforcées des DASEN.

En résumé, l'application des préconisations du rapport Weil : ce serait une fusion déguisée si de telles orientations allaient au bout.

Les personnels du rectorat sont inquiets et en colère. Inquiets sur leur devenir car tous les services ne pourront pas s'articuler autour de la formation professionnelle ou d'un autre service à portée régionale et s'interrogent de l'impact d'une telle organisation non seulement pour eux mais aussi pour les usagers des 3 académies. En colère car ils n'ont pas encore été assez entendus, leurs mobilisations ont permis pour l'instant, la sauvegarde d'un recteur et de son cabinet, ils poursuivront donc la mobilisation avec l'ensemble des syndicats de la FSU pour le maintien de tout le reste.

Pour conclure, l'allocution de Madame la Rectrice prévue aujourd'hui à 14h00 est très attendue.

Claire Bourdin

SNASUB-FSU